

Fig

Date de révision: 28.06.2019

Code du produit: blomus-019

Page 1 de 10

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

Fig

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Parfum d'ambiance

Utilisations déconseillées

Le produit ne doit être utilisé que pour l'utilisation prévue.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:	blomus GmbH	
Rue:	Zur Hubertushalle 4	
Lieu:	D-59846 Sundern	
Téléphone:	+49 2933 831 0	Téléfax: +49 2933 831 201
Interlocuteur:	Martin Brüggemann	Téléphone: +49 2933 831 102
e-mail:	info@blomus.com	
Internet:	www.blomus.com	

1.4. Numéro d'appel d'urgence: Numéro ORFILA (INRS) : + 33 1 45 42 59 59 (24h)**RUBRIQUE 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Règlement (CE) n° 1272/2008**

Catégories de danger:

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2

Sensibilisation respiratoire/cutanée: Skin Sens. 1A

Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Chronic 3

Mentions de danger:

Provoque une sévère irritation des yeux.

Peut provoquer une allergie cutanée.

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement (CE) n° 1272/2008****Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette**TETRAMETHYL ACETYLOCTAHYDRONAPHTHALENES, LINALOOL, CYCLAMEN ALDEHYDE,
2,4-DIMETHYL-3-CYCLOHEXENE CARBOXALDEHYDE, COUMARIN, ROSE KETONE-4**Mention** Attention**d'avertissement:****Pictogrammes:****Mentions de danger**

H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P102	Tenir hors de portée des enfants.
P103	Lire l'étiquette avant utilisation.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

Fig

Date de révision: 28.06.2019

Code du produit: blomus-019

Page 2 de 10

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.
 P501 Éliminer le contenu/récipient dans le sens de la réglementation régionale/nationale en vigueur et séparément des ordures ménagères.

2.3. Autres dangers

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges****Composants dangereux**

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification SGH			
100-79-8	2,2-diméthyl-1,3-dioxolane-4-méthanol (ISOPROPYLIDENEGLYCEROL)			85 - < 90 %
	202-888-7			
	Eye Irrit. 2; H319			
	Masse réactionnelle d'1- (1,2,3,4,5,6,7,8-octahydro-2,3,8,8-tétraméthyl-2-naphtyl) éthan-1-ol et de 1- (1,2, 3,4,6,7,8,8a-octahydro-2,3,8,8-tétraméthyl-2-naphtyl) éthan-1-ol et le 1- (1,2,3,5,6,7,8, 8a-octahydro-2,3,8,8-tétraméthyl-2-naphtyl) éthan-1-ol (TETRAMETHYL ACETYLOCTAHYDRONAPHTHALENES)			1 - < 5 %
	915-730-3			
	Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1B, Aquatic Chronic 1; H315 H317 H410			
78-70-6	linalol; 3,7-diméthyl-1,6-octadién-3-ol; dl-linalol (LINALOOL)			< 1 %
	201-134-4	603-235-00-2		
	Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, Skin Sens. 1B; H315 H319 H317			
103-95-7	3-p-cuményl-2-méthylpropionaldéhyde (CYCLAMEN ALDEHYDE)			< 1 %
	203-161-7			
	Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1B, Aquatic Chronic 3; H315 H317 H412			
68039-49-6	2,4-diméthylcyclohex-3-ène-1-carbaldéhyde (2,4-DIMETHYL-3-CYCLOHEXENE CARBOXALDEHYDE)			< 1 %
	268-264-1			
	Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, Skin Sens. 1B, Aquatic Chronic 2; H315 H319 H317 H411			
91-64-5	coumarine (COUMARIN)			< 1 %
	202-086-7			
	Acute Tox. 4, Skin Sens. 1, Aquatic Chronic 3; H302 H317 H412			
23696-85-7	1-(2,6,6-triméthyl-1,3-cyclohexadién-1-yl)-2-butén-1-one (ROSE KETONE-4)			< 1 %
	245-833-2			
	Skin Irrit. 2, Skin Sens. 1A, Aquatic Chronic 2; H315 H317 H411			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours**

Fig

Date de révision: 28.06.2019

Code du produit: blomus-019

Page 3 de 10

Indications générales

Premiers secours: veillez à votre autoprotection!

Après inhalation

Si des irritations ou des allergies se déclenchent suite à l'utilisation ou la manipulation du produit (surtout en cas d'inhalation de grandes quantités) : Transporter la personne atteinte à l'air frais. Allonger la victime et la tenir au chaud. En cas de symptômes allergiques, en particulier au niveau des voies respiratoires, appeler immédiatement un médecin.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec eau et savon. Changer les vêtements imprégnés. En cas d'irritations cutanées consulter un dermatologue.

Après contact avec les yeux

Enlever les lentilles de contact. En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. En cas de symptômes durables, consulter un ophtalmologiste.

Après ingestion

Rincer la bouche et recracher le liquide. NE PAS faire vomir. Faire boire de l'eau en grandes quantités par petites gorgées (effet de dilution). Consulter impérativement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Irritations en cas de contact avec les yeux et irritations/réactions allergiques en cas de contact avec la peau.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant
Brouillard d'eau. mousse résistante à l'alcool. Dioxyde de carbone (CO₂).

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone. gaz et vapeurs irritants/toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.
Vêtement de protection.

Information supplémentaire

Rabattre les gaz/vapeurs/brouillards par pulvérisation d'eau.
Recueillir séparément l'eau d'extinction contaminée. Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.
Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Assurer une aération suffisante. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection individuel

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

Fig

Date de révision: 28.06.2019

Code du produit: blomus-019

Page 4 de 10

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel).

Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

Nettoyer soigneusement le sol et les objets souillés en se conformant aux réglementations relatives à l'environnement.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

Evacuation: voir rubrique 13

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

En cas d'utilisation dans des locaux exigus et chauffés : Veiller à une aération suffisante. Ne pas vaporiser sur des flammes ou des objets incandescents. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Sur le poste de travail (lors de la fabrication/du transvasement) : Utiliser un équipement de protection individuel

Ne pas jeter les résidus à l'égout; ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage.

Préventions des incendies et explosion

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Mesures usuelles de la prévention d'incendie.

Information supplémentaire

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.

Conserver uniquement dans les récipients d'origine.

Conseils pour le stockage en commun

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Tenir à l'écart de: Agents oxydants. Peroxydes. Acide. Chlorures d'acide, inorganique. Ammoniac.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

À protéger des rayons du soleil et de sources de chaleur. Éviter les sources de combustion.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Parfum d'ambiance

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Conseils supplémentaires**

Il n'y a actuellement aucun autre seuil d'exposition.

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques appropriés**

Une aération suffisante doit être garantie.

Mesures d'hygiène

Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever immédiatement les vêtements souillés, imprégnés. Protection cutanée préventive avec une crème de protection dermique. Se laver les mains et le visage à la fin du travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Fig

Date de révision: 28.06.2019

Code du produit: blomus-019

Page 5 de 10

Protection des yeux/du visage

Non applicable dans des conditions normales d'utilisation.

Sur le poste de travail (lors de la fabrication/du transvasement) : Lunettes avec protections sur les côtés

Protection des mains

Il n'est pas nécessaire de porter des gants pour l'utilisation recommandée car en utilisation conforme il ne devrait pas y avoir de contact avec la peau.

Sur le poste de travail (lors de la fabrication/du transvasement) :

Gants de protection selon EN 374. Matière des gants : caoutchouc nitrile / NBR (épaisseur de couche $\geq 0,5\text{mm}$, temps de pénétration $> 8\text{h}$)

Lors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.

Protection de la peau

Non applicable dans des conditions normales d'utilisation.

Sur le poste de travail (lors de la fabrication/du transvasement) : Vêtement de protection.

Protection respiratoire

Non applicable dans des conditions normales d'utilisation.

Sur le poste de travail (lors de la fabrication/du transvasement) :

dépassement de la valeur limite: appareil respiratoire à filtre anti-gaz (EN 141).

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	liquide	
Couleur:	incolore	
Odeur:	caractéristique	
pH-Valeur:		Aucune donnée disponible

Modification d'état

Point de fusion:		Aucune donnée disponible
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:		Aucune donnée disponible
Point d'éclair:		Aucune donnée disponible
Combustion entretenue:		Aucune donnée disponible

Inflammabilité

solide:		non applicable
gaz:		non applicable

Dangers d'explosion

Aucune donnée disponible

Limite inférieure d'explosivité:		Aucune donnée disponible
Limite supérieure d'explosivité:		Aucune donnée disponible
Température d'inflammation:		Aucune donnée disponible

Température d'auto-inflammabilité

gaz:		Aucune donnée disponible
Température de décomposition:		Aucune donnée disponible

Propriétés comburantes

Aucune donnée disponible

Pression de vapeur: (à 20 °C)		Aucune donnée disponible
----------------------------------	--	--------------------------

Fig

Date de révision: 28.06.2019

Code du produit: blomus-019

Page 6 de 10

Densité:	Aucune donnée disponible
Hydrosolubilité:	Aucune donnée disponible
Solubilité dans d'autres solvants	
Aucune donnée disponible	
Coefficient de partage:	Aucune donnée disponible
Viscosité dynamique:	Aucune donnée disponible
Viscosité cinématique: (à 20 °C)	Aucune donnée disponible
Durée d'écoulement:	Aucune donnée disponible
Densité de vapeur:	Aucune donnée disponible
Taux d'évaporation:	Aucune donnée disponible
Épreuve de séparation du solvant:	Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Aucune réactivité dangereuse dans des conditions normales.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable dans des conditions ambiantes normales (température ambiante).

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Lors d'une utilisation conforme aux dispositions, aucune réaction dangereuse n'est à prévoir.

10.4. Conditions à éviter

Source de chaleur, flammes ouvertes ou autres sources d'inflammation.

10.5. Matières incompatibles

Agents oxydants fortes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone. gaz et vapeurs irritants/toxiques.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

N° CAS	Substance				
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode
100-79-8	2,2-diméthyl-1,3-dioxolane-4-méthanol (ISOPROPYLIDENEGLYCEROL)				
	orale	DL50 mg/kg	7000	Rat	
91-64-5	coumarine (COUMARIN)				
	orale	ATE mg/kg	500		

Irritation et corrosivité

Fig

Date de révision: 28.06.2019

Code du produit: blomus-019

Page 7 de 10

Provoque une sévère irritation des yeux.

Corrosion/irritation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Peut provoquer une allergie cutanée. (Masse réactionnelle d'1-(1,2,3,4,5,6,7,8-octahydro-2,3,8-tétraméthyl-2-naphtyl) éthan-1-ol et de 1-(1,2,3,4,6,7,8,8a-octahydro-2,3,8-tétraméthyl-2-naphtyl) éthan-1-ol et le 1-(1,2,3,5,6,7,8,8a-octahydro-2,3,8-tétraméthyl-2-naphtyl) éthan-1-ol (TETRAMETHYL ACETYL-OCTAHYDRONAPHTHALENES); linalol; 3,7-diméthyl-1,6-octadién-3-ol; dl-linalol (LINALOOL); 3-p-cuményl-2-méthylpropionaldéhyde (CYCLAMEN ALDEHYDE); 2,4-diméthylcyclohex-3-ène-1-carbaldéhyde (2,4-DIMETHYL-3-CYCLOHEXENE CARBOXALDEHYDE); coumarine (COUMARIN); 1-(2,6,6-triméthyl-1,3-cyclohexadién-1-yl)-2-butén-1-one (ROSE KETONE-4))

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Les substances contenues dans le mélange ne remplissent pas les critères pour les substances PBT et vPvB énoncés à l'annexe XIII du règlement REACH.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Élimination**

Ne pas mettre les restes de produits aux ordures ménagères, ne pas les vider dans les canalisations ou dans les toilettes.

Alimenter le contenu / récipient d'un point de collecte de produit toxique habilité.

Selon le catalogue européen des déchets (CED), l'attribution de numéros d'identification de déchets/descriptions de déchets doit être réalisée d'une manière spécifique pour chaque industrie et chaque processus.

Code d'élimination des déchets - Emballages contaminés

150102 EMBALLAGES ET DÉCHETS D'EMBALLAGES, ABSORBANTS, CHIFFONS D'ESSUYAGE, MATÉRIAUX FILTRANTS ET VÊTEMENTS DE PROTECTION NON SPÉCIFIÉS AILLEURS; emballages et déchets d'emballages (y compris les déchets d'emballages municipaux collectés séparément); emballages en matières plastiques

Fig

Date de révision: 28.06.2019

Code du produit: blomus-019

Page 8 de 10

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

Produit de nettoyage recommandé : Eau (avec détergent)

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)****14.1. Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport fluvial (ADN)**14.1. Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport maritime (IMDG)**14.1. Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Transport aérien (ICAO-TI/IATA-DGR)**14.1. Numéro ONU:**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage:

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.5. Dangers pour l'environnementDANGEREUX POUR
L'ENVIRONNEMENT:

non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune mesure de précaution particulière n'est connue.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

non applicable

Fig

Date de révision: 28.06.2019

Code du produit: blomus-019

Page 9 de 10

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Informations réglementaires UE**

Indications relatives à la directive 2012/18/UE (SEVESO III): N'est pas soumis au 2012/18/UE (SEVESO III)

Information supplémentaire

Règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents: non applicable
 Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone: non applicable
 Règlement (CE) n° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants: non applicable
 Règlement (CE) n° 649/2012 du Parlement et Conseil européens concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux: Ce mélange ne contient aucun produit chimique soumis à la procédure de notification d'exportation (Annexe I).
 Ce mélange contient les substances suivantes extrêmement préoccupantes (SVHC) qui ont été incluses dans la liste des substances candidates conformément à l'article 59 de REACH: aucune/aucun
 Ce mélange contient les substances suivantes extrêmement préoccupantes (SVHC) qui sont soumises à autorisation selon l'Annexe XIV de REACH: aucune/aucun

Prescriptions nationales

Classe de contamination de l'eau (D): 1 - pollue faiblement l'eau

Information supplémentaire

Les réglementations nationales doivent être également observées!

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations**Modifications**

Version 1,00 - 28.06.2019 - Première édition

Abréviations et acronymes

ADR : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
 BImSchV : Ordonnance relative à l'exécution de la loi fédérale sur la protection contre les immissions
 CAS : Chemical Abstracts Service
 DIN : Norme de l'Institut allemand de normalisation
 CE : Concentration effective
 CE : Communauté européenne
 NE : Norme européenne
 IATA : International Air Transport Association
 Recueil IBC : recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac
 ICAO : International Civil Aviation Organization
 IMDG : International Maritime Code for Dangerous Goods
 ISO : Norme de l'Organisation internationale de normalisation
 CLP : Classification, Labeling, Packaging
 IUCLID : International Uniform Chemical Information Database
 CL : Concentration létale
 DL : Dose létale
 LOG Kow ou LogP : coefficient de partage entre l'octanol et l'eau
 MARPOL : Convention internationale pour la prévention de la pollution marine par les navires
 OECD : Organisation for Economic Co-operation and Development
 PBT : Substances persistantes, bioaccumulable et toxiques
 RID : Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses

Fig

Date de révision: 28.06.2019

Code du produit: blomus-019

Page 10 de 10

TRGS : Règles techniques pour les substances dangereuses
 NU : Nations Unies
 COV : Composés organiques volatils
 vPvB : Substances très persistantes et très bioaccumulables
 VwVws : Règlement administratif sur la classification des substances dangereuses pour les eaux
 CPE : Classe de pollution des eaux
 GHS : Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals
 EINECS : European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
 ELINCS : European List of Notified Chemical Substances
 DNEL : Derived No Effect Level
 PNEC : Predicted No Effect Concentration
 TLV : Threshold Limiting Value
 STOT : Specific Target Organ Toxicity

Classification de mélanges et méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]

Classification	Procédure de classification
Eye Irrit. 2; H319	Méthode de calcul
Skin Sens. 1A; H317	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 3; H412	Méthode de calcul

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

H302 Nocif en cas d'ingestion.
 H315 Provoque une irritation cutanée.
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Information supplémentaire

Les informations fournies dans cette fiche technique de sécurité constituent une description des règles de sécurité du produit. Elles ne sont pas destinées à garantir certaines caractéristiques et elles sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. La fiche technique de sécurité a été établie sur la base des informations des fabricants en amont par:

asseso AG, Frohsinnstraße 28, 63739 Aschaffenburg, Allemagne
 Numéro de téléphone: +49 (0)6021 - 1 50 86-0, Fax: +49 (0)6021 - 1 50 86-77, E-mail: eu-sds@asseso.eu,
 www.asseso.eu

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)